

Sylvain Le Barbier

Chargé de mission
à la Direction de la
sécurité informatique
et de la déontologie

Créé en 1951, AG2R est un acteur majeur de l'économie sociale et le premier assureur paritaire de personnes en France.

Chiffres clés 2007 :

- ⇒ Plus de 4 000 collaborateurs en France,
- ⇒ 8,40 milliards d'euros de CA,
- ⇒ 889 millions d'euros d'affaires nouvelles.

Métiers

1er assureur paritaire de personnes en France, 3 métiers caractérisent AG2R:

- la retraite complémentaire
- la protection des personnes
- l'épargne-retraite et l'épargne salariale.

Enjeu du projet

- **Conserver les traces** des échanges effectués par l'intermédiaire du système de messagerie électronique Lotus Domino
- Ces traces doivent être juridiquement opposables

Bénéfices

Traçabilité des flux de messagerie :

- Gestion de la non-répudiabilité
- Impact minimal sur les serveurs de messagerie
- Stockage sécurisé des traces de la messagerie

Contexte du projet

Le sens de l'Histoire numérique est celui d'une responsabilisation croissante des personnes morales et de leurs représentants, impliquant un besoin de traçabilité sans cesse renforcé. Les lois impactant cette responsabilité (*Perben 2, LCEN...*) combinées à la jurisprudence récente ont ainsi dû être rapidement prises en compte par AG2R.

De nouveaux risques ont en effet émergé de ce cadre légal, obligeant notamment tout organisme à conserver les traces générées par les services de communication en ligne dont il est considéré comme prestataire. Dans ce contexte, AG2R a souhaité s'appuyer sur une solution de collecte des traces de tous les messages électroniques reçus et envoyés par le biais du système de messagerie IBM Lotus Notes Domino, cette opération devant permettre de conserver les informations exigées par loi tout en garantissant le caractère incontestable de leur légalité. Cette démarche ne pouvait par ailleurs être envisagée qu'à la condition expresse qu'elle ne soit pas susceptible de porter atteinte aux droits des utilisateurs, et que seules soient traitées les informations strictement nécessaires à l'application de la loi.

Mise en oeuvre du projet

Après avoir reconnu la nécessité de mettre en oeuvre une solution pérenne de traçabilité des échanges électroniques, AG2R a cherché à évaluer toutes les offres techniques disponibles afin de choisir la meilleure solution, l'objectif étant d'implémenter la solution de traçabilité la plus fiable et la plus sûre tout en garantissant un impact minimal sur ses serveurs de messagerie Domino. Pour atteindre cet objectif AG2R a réalisé une étude technique et financière des solutions disponibles sur le marché.

L'étude reposait sur les deux scénarios suivant: la **mise en place de la solution native** de Lotus Notes Domino (*journaling*) ou l'**utilisation de solutions tierces** du marché. Après analyse technique, le premier scénario a été écarté, AG2R souhaitant s'appuyer sur un outil ergonomique de restitution et d'exploitation des logs, plutôt que sur les outils natifs de Lotus Notes Domino.

Pour le deuxième scénario quatre solutions tierces du marché, dont la solution Cooperteam, ont été analysées et comparées sur des critères fonctionnels et techniques, l'offre de support et de prestation d'assistance ayant été également considérée... *(suite au verso)*

Sylvain Le Barbier

Chargé de mission - Conformité et Déontologie - AG2R

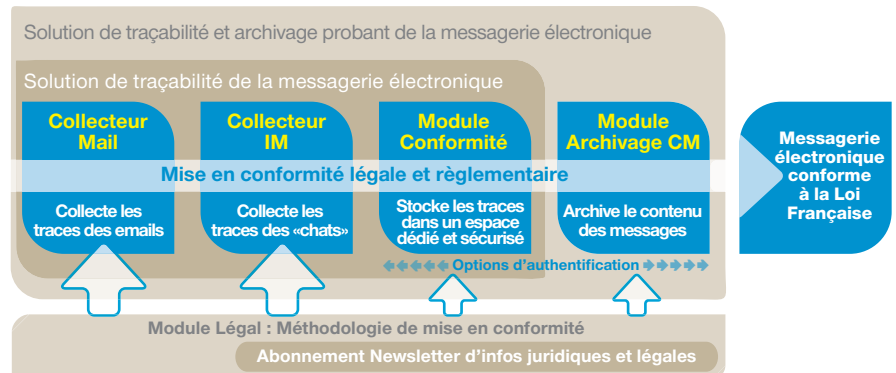
"L'exigence de traçabilité, qu'elle découle de la loi ou même simplement du bon sens, correspond au besoin plus global de la préconstitution de la preuve. Mail Auditor™ nous accompagne dans la gestion de cette preuve, et nous permet de garantir à la fois son intégrité et sa légalité ; le choix de cette solution s'imposait donc de lui-même ..."

La Solution

Mail Auditor™ a été acquis et implémenté au cours du premier trimestre de l'année 2007, permettant à AG2R de remplir ses objectifs :

- Etre conforme à la loi française en garantissant la traçabilité de tous les échanges électroniques réalisés à travers la messagerie Lotus Notes Domino.
- Respecter les recommandations de la CNIL en protégeant et sécurisant les traces à l'extérieur de la société.

Architecture de la solution



Mise en oeuvre du projet (suite)

L'étude a distingué la solution Compliance & Security Suite de Cooperteam, comme la seule solution répondant aux **besoins d'AG2R : garantir la traçabilité des échanges en offrant les avantages suivants**

- ➔ **Charge serveur très réduite** et **fiabilité** technique de la solution.
- ➔ **Sécurité accrue** grâce à un stockage des informations sur un serveur hébergé à l'extérieur de la société.
- ➔ **Taille réduite** des données stockées (3Go/an pour 50 000 mail/j).
- ➔ **Informations complètes**, statistiques **immédiates** et modules de request très performant.

Cooperteam Compliance & Security Suite

Pour répondre aux besoins des entreprises Françaises en matière de conformité légale des messageries électroniques, Cooperteam a développé à partir de la solution **Mail Auditor™**, l'offre Cooperteam **Compliance & Security Suite** représentée dans le diagramme ci-dessus « *Architecture de la solution* ».

Solution modulaire, dont l'objectif premier vise la mise en conformité du système de messagerie (*courriel et/ou chat*) électronique avec la loi française, spécifiquement la **loi LCEN du 21 juin 2004**.

L'offre complète comprend un module d'archivage du contenu des messages dans le respect des différentes normes et réglementations applicables en France et en Europe.

Le module légal propose une méthodologie de mise en conformité, élaboré en collaboration avec le **cabinet d'avocats ITEANU**, cabinet qui développe depuis plus de 15 ans une activité dédiée au secteur des technologies de l'information (*informatique, communications électroniques et Internet*).

Considérant l'évolution permanente des lois et des décrets relatifs aux technologies de l'information, Cooperteam propose en abonnement une newsletter mensuelle informant des changements et des nouveautés juridiques.